



Village
des médias

lesnews

#3 JANVIER | 2021



Perspective du réaménagement de l'Aire des Vents le long de l'avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

Le paysage comme trait d'union pour **améliorer votre cadre de vie**

Plus de nature en ville, davantage de liens entre les espaces verts existants, des milieux naturels plus accueillants pour la biodiversité : tels sont les objectifs du projet du Village des médias !

Pour cela, la stratégie d'aménagement végétal du Village des médias se développe aussi bien dans les espaces publics que dans les futurs espaces privés.

Le projet prévoit de créer à proximité du quartier Maurice Thorez une large entrée sur l'Aire des Vents, accessible à tous : personnes à mobilité réduite, munies de poussettes ou de valises. Le prolongement de ce nouvel accès sous la forme d'une allée plantée permettra de rejoindre le parc départemental Georges-Valbon depuis le cœur de l'Aire des Vents. L'avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

sera reconfigurée pour laisser plus de place aux **mobilités douces** (vélo, trottinettes, etc.) permettant une meilleure transition du centre-ville de Dugny vers les quartiers existants, en particulier celui de La Comète.

Le lien entre le futur quartier et le nord de l'Aire des Vents sera assuré par la **végétalisation de la lisière** avec des arbres et des arbustes comme des érables sycomores, des chênes pédonculés, des merisiers ou encore du cornouiller sanguin et de la saule à feuilles de romarin. La diversité des espèces prévues sur le site donnera lieu à un paysage généreux. Les cœurs d'îlots (espaces verts privatifs nichés entre les futures constructions) abriteront de nombreux arbres pour contribuer à la gestion des eaux pluviales, à la création d'espaces refuge pour la biodiversité et à la lutte contre les îlots de chaleur urbain.

Un bilan de plantations positif à l'échelle du projet pour créer de nouvelles «forêts urbaines»

PLUS DE 8 000 ARBRES PLANTÉS À COURT TERME ...

Dès le premier trimestre 2021, environ 8 000 arbres seront plantés en grande majorité sur l'Aire des Vents mais également en lisière du Terrain des essences. 6 000 jeunes plants et 2 000 baliveaux (jeunes arbres de haute tige) composeront ces nouveaux boisements. Les palettes végétales proposées s'appuient sur la valorisation des habitats écologiques existants en lien direct avec les différents types de sols. Elles sont essentiellement issues de la région et adaptées pour favoriser le développement de la végétation et de la biodiversité locales.

A plus long terme, plus de 3 500 arbres seront plantés dans les espaces publics du Village des médias et du parc sportif et scolaire du Bourget tandis que les cœurs d'îlots privés du futur quartier abriteront plus de 1 000 arbres.

... ET UN PROJET QUI CONTRIBUE À LA REPLANTATION DES PLAINES D'ÎLE-DE-FRANCE

La SOLIDEO se mobilise également pour la création de la forêt de la plaine de Pierrelaye située dans le Val d'Oise à 25 km de Paris. D'ici février 2021, près de 5 000 arbres seront plantés sur une surface de 2 ha. Ces travaux de boisement forestier financés par la SOLIDEO sont réalisés par le syndicat mixte de la plaine de Pierrelaye.



© Urban Éco



Baliveaux au moment de leur plantation (en haut) et cinq ans après (en bas).



Près de 13 000 arbres plantés d'ici 2025

UNE COUPE D'ARBRES LIMITÉE ET OPTIMISÉE

Les boisements existants ont été recensés par la SOLIDEO en lien avec les écologues et les paysagistes de l'agence d'architecture et d'urbanisme TVK. Ces diagnostics phytosanitaires ont permis d'identifier les bosquets à préserver, de déterminer l'âge et l'état des différents arbres ainsi que leur intérêt écologique.

Dans le cadre des travaux préparatoires du Village des médias et pour permettre le démarrage des travaux de construction à la fin du 1^{er} trimestre 2021, des coupes sont nécessaires à partir du mois de janvier 2021 pendant deux semaines environ sur les secteurs Plateau et Aire des Vents. Sur les 1 800 arbres présents sur ces zones, environ 200 sujets sont concernés.

Il s'agit essentiellement d'espèces invasives* de type faux robiniers-acacias et de jeunes bouleaux. L'adaptation du calendrier des travaux aux saisons permet de limiter les effets sur la biodiversité, ces abattages ayant lieu en hiver, en dehors de la période de nidification des oiseaux.

Économie circulaire

L'ensemble des arbres coupés seront réemployés sur place : le « mulch » issu du broyage des branches et des racines servira à l'amendement de la terre végétale ou bien à la protection des futurs espaces plantés. Le bois issu des troncs sera stocké et réemployé pour réaliser des éléments de mobilier ou de signalétique.

*Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Une espèce invasive ou envahissante est une espèce non indigène dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite) menace les espèces, habitats ou écosystèmes locaux. Il est donc essentiel d'éviter leur prolifération.



Perspective du réaménagement du Terrain des essences

La biodiversité comme fil rouge du projet

Valoriser l'habitat naturel, préserver le développement de la faune et de la flore, renforcer les écosystèmes du territoire : **la biodiversité est un pilier fondamental** de la stratégie d'excellence environnementale de la SOLIDEO et de ses partenaires !

Les futures constructions permettront le **développement de la biodiversité** : installation de nichoirs, toitures végétalisées réservées à la biodiversité, vitrages non-réfléchissants pour les oiseaux, éclairage public adapté pour minimiser les effets sur les espèces nocturnes, etc.

Dans le cadre de l'étude d'impact du projet, un inventaire de la faune et de la flore a également été réalisé pour évaluer l'état écologique du site et adapter en conséquence le projet. La localisation des constructions au sud de l'Aire des Vents et la renaturation du Terrain des essences vont permettre de **renforcer les trames vertes** existantes qui relie le cœur du parc départemental Georges-Valbon aux bassins de la Molette. Le travail mené sur les lisières et l'étoffement de certains boisements permettent aussi de développer les milieux favorables à des espèces présentes sur site comme le hibou moyen-duc. Pour évaluer les effets des travaux et du projet sur la biodiversité, des bilans réguliers sont effectués pour s'assurer de la bonne santé des populations et des habitats sur le site.



© Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier - Architectes
coordonnateurs : Hardel Lebihan, MGAU ; Architectes : Bourbouze
Graindorge, Bathilde Millet, Bartolo Contré, ITAR, NRA ; Paysagistes :
D'Ici Là, Sébastien SOSSON

Le Terrain des essences, 13 hectares dépollués pour agrandir le parc Georges-Valbon

Ancien centre de stockage en hydrocarbures du Ministère des Armées, le Terrain des essences est un espace en friche qui doit être dépollué, réaménagé et renaturé d'ici 2025. Cet espace de 13 ha accueillera dans un premier temps les épreuves de tir sportif dans des installations temporaires lors des Jeux de Paris 2024, puis deviendra un **espace naturel connecté au parc départemental Georges-Valbon** avec une entrée aménagée au niveau de l'avenue Waldeck Rochet (RD114), à proximité de la gare du tramway T11 Dugny-La Courneuve. Cette extension du parc et la création de nouveaux espaces paysagers à La Courneuve constituent une opportunité unique de conjuguer habitat et biodiversité en assurant la continuité et le développement des milieux naturels existants. Au nord du Terrain des essences, sur environ un tiers de sa surface, un **espace refuge** sera créé pour la biodiversité.

LA PROTECTION ANIMALE AU CŒUR DU PROJET

La préservation des espèces protégées a été prise en compte dans les aménagements urbains et paysagers, mais aussi dans l'organisation des chantiers. Les crapauds calamites installés sur le Terrain des essences bénéficieront d'un espace sanctuarisé au nord du site, non accessible au public. Le Ministère des Armées, ancien propriétaire du terrain, le département de la Seine-Saint-Denis et la SOLIDEO ont travaillé avec les écologues du bureau d'études URBAN-ECO pour limiter les effets du projet sur ces amphibiens. Plusieurs campagnes de déplacement des crapauds ont été organisées en 2019 et 2020 avant de démarrer les travaux de terrassement.

Près de 1 000 crapauds ont été conduits au cœur du parc départemental Georges-Valbon où des conditions similaires à leur habitat naturel ont été recréées. Des barrières anti-retour ont été installées pour les protéger des futurs chantiers.

Cette première étape sera suivie d'une phase de dépollution des sols et des nappes phréatiques réalisée par le département de la Seine-Saint-Denis, maître d'ouvrage de cette extension du parc, qui bénéficie du financement de la SOLIDEO.



PLANTATIONS RÉALISÉES D'ICI 2025

KUI EST LA SOLIDEO ?



La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

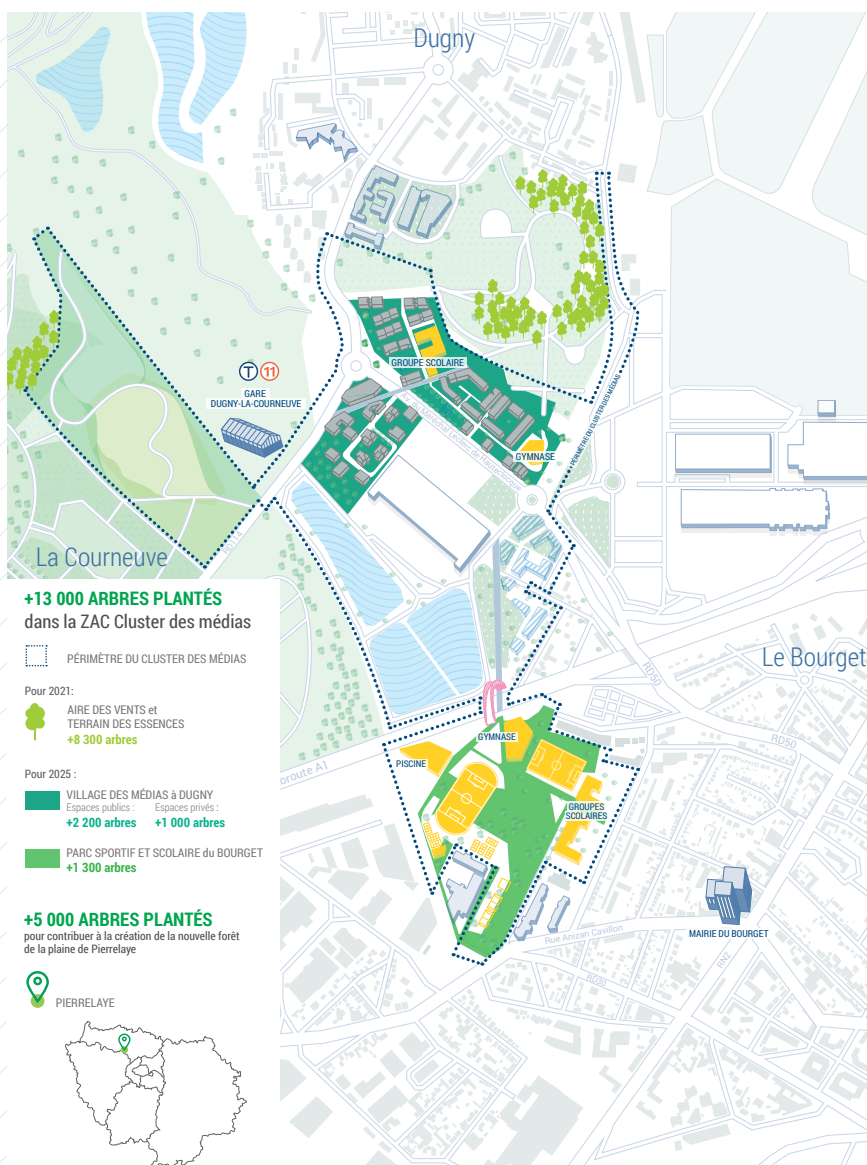
La SOLIDEO est maître d'ouvrage de la ZAC « Cluster des médias » et de la ZAC « Village Olympique et Paralympique ». Les ouvrages et aménagements sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, logements et bureaux.



@SOLIDEO_JOP



@SOLIDEO



VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes, de Paris Terres d'Envol et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Cluster des médias et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Sur Internet :
www.projets.ouvrages-olympiques.fr



Sur Instagram : abonnez-vous au compte
[@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage) pour suivre en images le projet et les coulisses du chantier !



Par mail :
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Dans votre boîte mail : abonnez-vous pour recevoir les informations par email à
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Et des **rencontres organisées** avec l'équipe projet. Inscriptions sur le site internet.